

Budget primitif 2011

Comité syndical du 17 janvier 2011

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL	2
Section de fonctionnement	2
Section d'investissement.....	6
BUDGET ANNEXE.....	8
Section de fonctionnement	8
Section d'investissement.....	13
Charges d'emprunt.....	15
Amortissements.....	15

PREAMBULE

Le budget primitif 2011 s'inscrit dans la continuité du budget 2010 avec la mise en œuvre des décisions prises courant 2010, dont notamment :

- Au budget principal,
 - o Recrutement d'une assistante de gestion au 1^{er} février 2011 (personne jusqu'alors mise à disposition par Amiens Métropole pour la gestion des marchés télécoms),
 - o Application des tarifs des nouveaux marchés ENT et accompagnement à la scolarité et subvention FEDER à 50%, permettant de faire baisser le tarif du compte élève à 8,48€ au lieu de 11,32€
 - o Nouveau mode de calcul de la cotisation syndicale au nombre d'habitants au lieu du forfait avec effet de seuil.

- Au budget annexe,
 - o Nouveau prestataire du centre serveurs,
 - o Régie intéressée du réseau en fibre optique,
 - o Une contribution réseau fixée désormais à 800€ HT /an par site connecté,
 - o Recrutement de 2 agents pour la gestion du réseau (déploiement et SIG),
 - o Projet d'extension du réseau sur la Côte picarde subventionné à 50% par le FEADER.

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non commerciales du syndicat mixte, à savoir les charges d'administration générale, l'administration électronique et autres services aux membres et les Espaces Numériques de Travail.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14 (3500-10000 habitants) qui est la nomenclature de substitution suite à la suppression du plan de comptes M157 syndicat mixtes en application de l'article L5722-1 du CGCT.

Section de fonctionnement

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Budget 2011 proposition	Evolution %	Note
DEPENSES		Montants TTC		
Administration générale	456 642	510 300	12%	1
Administration électronique et autres services	123 883	107 000	-14%	2
ENT	472 100	260 600	-45%	3
Virement en section d'investissement	43 492	19 771		4
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 096 117	897 671	-18%	
RECETTES				
Excédent de fonctionnement constaté au 31.12.2009	41 835			
Recettes de fonctionnement de la structure	102 000	43 500	-57%	5
Cotisation des membres du syndicat mixte	577 776	593 976	3%	6
Recettes des ENT (contributions et subventions)	374 506	260 195	-31%	7
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 096 117	897 671	-18%	

Administration générale

Au 1^{er} janvier 2011, le syndicat mixte emploie 7 agents dont les salaires sont répartis par services, pour plus de lisibilité des comptes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - un Directeur - une Adjointe au Directeur - une Assistante de Direction - un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique » - une Chef de projet Web - un chef de projet infrastructures - un ingénieur chargé du SIG | <ul style="list-style-type: none"> Budget principal - Administration générale Budget principal - Administration générale Budget principal - Administration générale Budget principal – ENT Budget principal – Adm. électronique et autres services aux membres Budget annexe – réseau Budget annexe – réseau |
|--|---|

Une assistante de gestion actuellement mise à disposition par Amiens Métropole pour la gestion du marché télécoms sera recrutée en février 2011. Ce poste est affecté sur le budget principal – administration générale.

L'augmentation de 12% des prévisions de charges d'administration générale au budget primitif 2011 s'explique par :

- l'ajout du poste d'assistante de gestion auparavant affecté sur le budget annexe pour la gestion du marché télécoms,
- les honoraires d'avocat,
- l'augmentation habituelle des autres charges de la structure.

Désignation	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
Personnel affecté à l'administration générale	160 000	200 000	1.1
Charges d'exploitation	296 642	310 300	1.2
TOTAL DEPENSES	456 642	510 300	
Sous-location ONISEP + Somme Haut Débit	60 000	40 000	5.1
Remboursement parts agents Chèque Déjeuner	3 300	3 500	5.2
Subvention Economie Numérique	35 000	0	
Remboursement arrêt maladie	3 700	0	
Cotisation des membres	576 900	593 976	6
TOTAL RECETTES	678 900	637 476	
Ecart RECETTES - DEPENSES	222 258	127 176	

1.1 - Dans ce sous-budget retraçant l'activité d'administration générale, sont répertoriés les salaires de 4 agents (**200 000€**).

1.2 - Les charges courantes de fonctionnement de la structure administrative s'élèvent à **310 300 €**.

Ces dépenses sont réparties comme suit :

Loyer et charges, assurances, nettoyage	115 500€
Moyens administratifs (fournitures, photocopieurs, machine à affranchir, véhicule de service, services bancaires...)	44 000€
Télécoms du personnel de Somme Numérique	10 500€
Personnel – médecine du travail, Chèque-déjeuner, CNAS, assurance des risques statutaires	20 300€
Communication	20 000€
Missions, réceptions, frais de représentation du Président	10 000€
Honoraires Amiens Métropole, avocat...	90 000€
TOTAL	310 300€

En recettes sur ce sous-budget, il faut compter le loyer de l'ONISEP et de Somme Haut Débit pour l'occupation des locaux, le remboursement des parts agents de Chèques-Déjeuner et les cotisations des membres.

5.1 – Somme Numérique sous-loue à l'ONISEP une partie de ses locaux et un bureau à la société de gestion du réseau Somme Haut Débit, pour un loyer estimé de **40 000€**.

5.2 – Le remboursement des parts agents de Chèque-Déjeuner : **3 500€**.

Les agents de Somme Numérique bénéficient de Chèques Déjeuner, dont la participation est déduite de leur fiche de paye.

6 – Les cotisations des membres de Somme Numérique : **593 976€**.

Comme évoqué au DOB, les cotisations syndicales sont calculées sur la base de la population, à savoir 0,45€ par habitant pour le Conseil général et les communautés de communes et 1,20€ par habitant pour Amiens Métropole.

Membres	Rappel cotisation 2010	Montant par habitant	Montant cotisation € TTC
Conseil général	252 000	0,45	254 700
Amiens Metro	252 000	1,20	211 427
Pays du Coquelicot	7 000	0,45	12 020
Abbevillois	7 000	0,45	13 779
Bernavillois	3 500	0,45	2 620
Pays Neslois	3 500	0,45	3 472
Canton de Conty	3 500	0,45	4 136
Haut-Clocher	3 500	0,45	3 435
Santerre	3 500	0,45	4 014
Pays Hamois	3 500	0,45	5 839
Val de Noye	3 500	0,45	3 917
Canton de Nouvion	3 500	0,45	3 609
Val de Nièvre et Environs	3 500	0,45	7 477
Authie et Maye	3 500	0,45	7 726
Vimeu Vert	3 500	0,45	2 441
Roisel	3 500	0,45	3 426
Vimeu Industriel	3 500	0,45	7 995
Oisemont	3 500	0,45	2 988
Bresle Maritime	2 917	0,45	7 236
Sud Ouest Amiénois	2 917	0,45	9 351
Val de Somme	2 042	0,45	10 888
Doullennais	1 458	0,45	6 233
Ouest amiens	583	0,45	5 247
TOTAL GENERAL	576 917		593 976

Il convient de noter que les communautés de communes Bresle Maritime, du Sud-ouest amiénois, Val de Somme, Doullennais et Ouest-Amiens ont adhéré en cours d'année ce qui explique la cotisation moins importante en 2010, calculée au prorata du mois d'adhésion.

Ces recettes sont affectées à l'administration générale et au financement des services mutualisés « administration électronique et autres services » et « ENT », détaillés ci-après.

Administration électronique et autres services

Désignation	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	NOTE
Personnel	65 000	65 000	2.1
CDC - "mon enfant à l'école primaire"	22 963	0	
Mission	0	1 000	2.1
Cotisations	15 000	15 000	2.2
Prestations de services	10 000	6 000	2.3
Formation Démat et autres	10 920	20 000	2.4
TOTAL DEPENSES SERVICES	123 883	107 000	

Ce sous-budget comprend :

- 2.1 les charges salariales du Chef de projet Web et frais de mission (66 000€)
- 2.2 la cotisation de l'ADULLACT au nom de tous les membres de Somme Numérique, leur ouvrant ainsi l'accès à leur catalogue de services (15 000€)

- 2.3** la prestation de maintenance et hotline de la plateforme de marchés en ligne LOCAL TRUST mise à disposition des membres de Somme Numérique (6 000€)
- 2.4** les formations relatives à la dématérialisation du contrôle de légalité, à l'utilisation des logiciels métiers ou de la plateforme de marchés en ligne (20 000€)

Espaces Numériques de Travail (ENT)

Désignation	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
ENT - Administration (organisation pédagogique)	65 000	65 000	3.1
ENT - CRDP	28 500	20 000	
Annonce marché	1 300	500	
Réception	700	500	
Missions	1 000	1 500	
ENT - Contenus pédagogiques	94 200	63 100	3.2
ENT - plateforme	50 800	50 000	
formation	5 000	10 000	3.3
annulation de titres de l'exercice précédent		50 000	
Transfert de propriété matériels ENT achetés en 2010	225 600	0	
TOTAL DEPENSES	472 100	260 600	
Remboursement part agent Chèques déjeuner		500	7
Subvention FEDER	36 000	190 000	
Contribution des membres cf. Charte ENT	57 906	46 640	
Contribution du CG80 pour les comptes ENT des collèges	55 000	23 055	
Transfert de propriété des matériels ENT achetés en 2010	225 600	0	
TOTAL RECETTES	374 506	260 195	
Ecart RECETTES - DEPENSES		-405	

3.1 - Les dépenses mutualisées sont :

- le chef de projet (65 000€)
- la redevance du CRDP (20 000€) chargé d'accompagner le projet sur l'aspect pédagogique
- les frais de publication d'appel d'offres, de mission et de réception (2 500€)

3.2 - Les dépenses imputables aux membres en fonction du nombre d'élèves inscrits dans le projet :

- les contenus pédagogiques de MAXICOURS, LE ROBERT et le SITE.TV (63 100€)
- le compte d'accès à la plate-forme ENT (50 000€)
- les formations à l'utilisation de la plateforme (10 000€)

Les estimations de compte sont faites à partir d'une prévision de 5 500 élèves du primaire et 3 500 collégiens.

3.3 Les subventions FEDER perçues au titre de l'acquisition des tableaux blancs interactifs pour les ENT seront déduites des factures des collectivités concernées (50 000€).

7 - Les recettes de ce service sont :

- le remboursement de la part agent des Chèque Déjeuner (500€)
- les subventions attendues du FEDER, à savoir 50% du projet ENT (190 000€)
- les contributions des membres proportionnelles au nombre d'élèves du primaire inscrits dans le projet (46 640 €), à savoir :
 - o 8,48€ par élève pour un compte ENT + accompagnement à la scolarité
 - o 8,97€ par élève pour l'accompagnement à la scolarité seul hors ENT
- les contributions du CG80 pour la mise à disposition des comptes ENT et des contenus du dictionnaire LE ROBERT (23 055€)

Section d'investissement

SECTION D' INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Matériels informatiques pour les ENT	425 600	400 000	-6%	8
Affectation du FEDER pour les TBI	63 000	110 000		
Mobilier de bureau	4 800	19 771		9
Autres dépenses d'investissement	271 768	0		10
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	765 168	529 771	-31%	
RECETTES				
Subvention FEDER matériels ENT	63 000	110 000	75%	11
Remboursement des matériels ENT	425 600	400 000	-6%	12
Excédent d'investissement constaté au 31.12.2009	233 076	0		
Virement de la section de fonctionnement	43 492	19 771		13
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	765 168	529 771	-31%	

Matériel informatique pour les ENT

Désignation	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
ENT - matériels informatiques pour les écoles	225 600	0	
ENT - reversement aux membres des subventions perçues pour les TBI	63 000		
Affectation de la subvention FEDER - écriture d'ordre		110 000	
Opérations sous mandat	200 000	400 000	8
Total DEPENSES	488 600	510 000	
FEDER - subvention pour matériel informatique	63 000	110 000	11
Transfert de propriété matériels ENT achetés en 2010	225 600	0	
Affectation de la subvention FEDER - écriture d'ordre		110 000	
Opérations sous mandat	200 000	290 000	12
TOTAL RECETTES	488 600	510 000	
Ecart RECETTES - DEPENSES		0	

8. Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique (400 000€).

11. Ce montage permet à Somme Numérique d'intégrer les Tableaux Blancs Interactifs dans la demande FEDER et de bénéficier ainsi cette année de 50% de subvention sur ces matériels (110 000€).

12. Le solde est financé par les membres du groupement de commandes (290 000€)

Le compte 45 des opérations sous mandat utilisé pour le groupement de commandes, doit être équilibré en dépenses et recettes, ce qui n'était pas le cas puisque l'on déduit la subvention FEDER des factures aux collectivités. Pour recréer cet équilibre comptablement, il convient de réaliser une opération d'ordre de 110 000€ de l'article 20412 en dépenses à l'article 4582001.2 en recettes. Cela augmente le budget de façon artificielle.

Investissements pour l'administration générale

Dépenses 19 771€ TTC

9. ce budget est inscrit en prévision du renouvellement du mobilier de bureaux et des matériels informatiques des agents de Somme Numérique.

Autres dépenses d'investissement

10. Il s'agit d'un reliquat de dépenses d'investissement non affectées qui n'a pas été dépensé et qui sera constaté au vote du compte administratif 2010.

Equilibre du budget principal

4 et 13. Le budget principal 2011 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **19 771€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2011 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à
1 317 442€ TTC.

BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial.

Section de fonctionnement

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Budget 2011 proposition	Evolution %	
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		Montants HT		Note
Exploitation centre serveurs et hébergement	398 820	241 200	-40%	14
Réseau - exploitation, commercialisation et maintenance	862 255	1 027 080	19%	15
Frais de fonctionnement des armoires NRAZO	4 500	6 000	33%	16
Prestations Télécoms mutualisées	1 511 500	0		
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 777 075	1 274 280	-54%	
Paye agents Somme Numérique janvier 2010	23 000	0		
Intérêts de la dette	1 206 774	1 297 507	8%	17
Transfert de propriété matériels ENT achetés de sept 2007 à décembre 2009	471 625	0		
Annulation de titres de l'exercice précédent	200 000	100 000	-50%	18
Amortissement du réseau et matériels	1 581 295	1 581 295	0%	19
Virement à la section d'investissement	17 044	617 082		20
Total dépenses	6 276 813	4 870 164	-22%	
RECETTES				
Recettes du centre serveurs	7 000	457 000,00		21
Contribution des membres à l'exploitation du centre serveurs mutualisé - Hotline Amiens Métropole	31 000			
Location du réseau PN aux opérateurs	1 300 000	1 587 000	22%	22.1
Location du réseau au CHU		46 800		22.2
Contributions des membres à l'utilisation du réseau	160 000	139 200	-13%	23
Contribution CG80 antennes satellites	3 000	5 000	67%	24
Prévision dégroupage sites publics par DSLAM publics	38 475	45 000	17%	25
Redevances pour la mise à disposition des armoires NRAZO	11 500	0		26
Prestations téléphoniques des membres	1 499 875	0		
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 050 850	2 280 000	-25%	
Remboursement part agents Chèque déjeuner	1 000	3 000		27
Remboursement des annuités d'emprunts	1 959 263	2 213 089	13%	28
Excédent de fonctionnement 2009 - le solde est affecté en section d'investissement	120 000	0		
Transfert de propriété matériels ENT achetés de sept 2007 à décembre 2009	471 625	0		
Remboursement de travaux pour le compte des membres	350 000	50 000	-86%	29
Reprise par annuité des subventions d'investissement	324 075	324 075		30
Total recettes	6 276 813	4 870 164	-22%	

La diminution des prévisions du budget annexe de près de 1,5M€ s'explique par l'arrêt de la gestion du marché télécoms.

Si l'on retire de ce budget annexe ce qui concernait le marché télécoms, les prévisions de dépenses restent stables globalement avec une progression au budget primitif de **+1%**.

Exploitation du centre serveurs, hébergement et Hotline

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
Exploitation du centre serveurs	193 800	66 000	14.1
Mise en oeuvre projets évolution centre serveurs		50 000	14.2
Hébergement et gestion des noms de domaine	5 000	5 000	14.3
Petit équipement	200	200	14.4
Maintenance licences, serveurs	55 000	60 000	14.5
Hot line	143 820	60 000	14.6
Annonce marché public	1 000	0	
TOTAL DEPENSES	398 820	241 200	
Recettes des services d'hébergement	7 000	7 000	21.1
Facturation Amiens Métropole HT	31 000	0	
Contributions des membres pour la rénovation des services		450 000	21.2
TOTAL RECETTES	38 000	457 000	
Ecart RECETTES - DEPENSES	-360 820	215 800	

Les missions d'exploitation du centre serveurs et de Hotline assurées par NEURONNEXION depuis le 1^{er} janvier 2011.

14. Ce sous-budget est décomposé comme suit :

- 14.1 Exploitation du centre serveurs : 66 000€ HT
- 14.2 Prestations et conseils pour l'évolution du centre serveurs : 50 000€ HT
- 14.3 Gestion des noms de domaine : 5 000€ HT
- 14.4 Fourniture de petits équipements : 200 € HT
- 14.5 Maintenance des équipements : 60 000€ HT
- 14.6 Hotline informatique : 60 000€ HT

La diminution des charges d'exploitation du centre serveurs est due au renouvellement du marché. Cependant, la comparaison est difficile puisque dans le marché TUTOR, les prestations d'exploitation du centre serveurs et de gestion du réseau étaient groupées dans une même commande et réalisées par une équipe mutualisée.

Concernant la hotline informatique, la diminution du budget est due notamment au fait que Somme Numérique ne gère plus la hotline des agents d'Amiens Métropole (reprise en interne par l'agglomération).

21.1. En recettes sur ce service, Somme Numérique perçoit des contributions des entités non membres qui ont signé une convention d'hébergement de site Web et gestion de noms de domaine (Comité du Tourisme de la Somme et d'autres associations) : **7 000€ HT**

21.2. Par ailleurs, certaines applications du centre serveurs doivent évoluer en 2011 et notamment le système de messagerie. Dans ces conditions, les membres du syndicat mixte seront appelés à participer au financement des investissements par une contribution spécifique qui sera approuvée en Comité syndical. Le plan de financement de ce projet n'est pas connu à ce jour, les dépenses sont estimées à **450 000€ HT** (point **32** ci-dessous).

Réseau – exploitation, commercialisation et maintenance

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Propositio n 2011	Note
DEPENSES			
Exploitation et commercialisation du réseau	220 180	560 280	15.1
Taxe administrative ARCEP	1 500	0	
Loyer du local FRIANT + centre serveurs	12 000	13 000	15.2
Electricité tête de réseau	18 300	16 000	15.3
Maintenance préventive et curative de Philéas Net	38 000	0	
Maintenance du matériel actif - cœur de réseau	150 000	150 000	15.4
Droits d'occupation du domaine public	34 875	40 000	15.5
Frais de fonctionnement du dégroupage	35 500	35 000	15.6
Electricité pour DSLAM publics, points nodaux du réseau et centre serveurs FRIANT	23 000	25 000	15.7
Assurance des armoires de rue	3 900	4 500	15.8
Location réseau GAZELEC - Péronne	6 800	7 000	15.9
TRANSIT IP - Internet très haut débit	32 200	40 000	15.10
Personnel Somme Numérique	65 000	100 000	15.11
Cotisation AVICCA	3 200	3 300	15.12
Subvention antennes satellite	3 000	5 000	15.13
Frais bancaires	2 000	1 000	15.14
Frais ligne de trésorerie	25 000	20 000	15.15
Maintenance		2 000	15.16
Location véhicule de service		5 000	15.17
Frais d'annonce et conseils techniques pour la rédaction de la DSP	95 000	0	
Frais de publication	1 000	0	
Missions et réceptions	2 000	0	
Prestations de service	17 800		
ICNE	68 000		
Frais d'annonce autres marchés	4 000	0	
TOTAL DEPENSES	862 255	1 027 080	
RECETTES			
Revenus du réseau des opérateurs	1 250 000	1 587 000	22.1
Location du réseau au CHU pour une durée de 10 ans		46 800	22.2
Utilisation du réseau par Amiens Métropole HT	80 000	79 200	23
Utilisation du réseau par le CG80 HT	80 000	46 400	
Utilisation réseau autres membres	0	13 600	
Contribution CG antenne satellites	3 000	5 000	24
Contribution ADSL public sur lignes dégroupées pour les membres du syndicat mixte	35 475	45 000	25
TOTAL RECETTES	1 448 475	1 823 000	

15.1 - L'exploitation et la commercialisation du réseau est assurée dans le cadre de la régie intéressée par la société Somme Haut Débit - 560 280€ HT

La taxe administrative ARCEP et la maintenance préventive et curative du réseau sont désormais pris en charge dans le cadre du contrat de DSP.

L'exploitation du réseau et la mise en place du dégroupage comprend des charges récurrentes :

15.2	Le loyer des centres serveurs St Fuscien et Friant –	13 000€ HT
15.3	Les charges d'électricité de ces deux salles –	16 000€ HT
15.4	la maintenance du matériel actif et du cœur de réseau –	150 000€ HT
15.5	les droits d'occupation du domaine public –	40 000€ HT
15.6	les frais du dégroupage de France TELECOM –	35 000€ HT
15.7	l'électricité des armoires de rue –	25 000€ HT
15.8	l'assurance des armoires de rue (points nodaux et DSLAM)	4 500€ HT
15.9	la location du réseau GAZELEC de PERONNE –	7 000€ HT

15.10 - La fourniture de l'accès Internet à très haut débit à tous les sites activés sur le réseau PHILEAS NET est assuré par deux opérateurs ADISTA et France TELECOM – 40 000€ HT

Ce sous-budget comprend également en 2011 :

15.11	le traitement des 2 agents affectés à la gestion du réseau –	100 000€ HT
15.12	la cotisation à l'AVICCA –	3 300€ HT
15.13	la subvention aux particuliers pour l'installation d'une antenne satellite –	5 000€ HT
15.14	les frais bancaires pour les emprunts –	1 000€ HT
15.15	les intérêts de la ligne de trésorerie –	20 000€
15.16	la maintenance du logiciel SIG –	2 000€ HT
15.17	la location du véhicule de service –	5 000€

22.1 - Les recettes du réseau proviennent principalement des opérateurs – 1 587 000€ HT

Il s'agit de l'engagement de recettes de commercialisation inscrit dans le contrat de DSP. Si Somme Haut Débit dépasse cet engagement de plus de 20%, les recettes supplémentaires seront partagées à 50/50 avec Somme Numérique.

22.2 - Par ailleurs, le CHU a signé en décembre 2010 une convention de location de fibre optique noire entre Amiens et Doullens, pour une durée de 10 ans à 468 000€ HT, payable en une fois dès la signature du PV de recette. Budgétairement, cette recette est inscrite par 1/10^e afin de respecter la durée du contrat, soit 46 800€ HT au budget 2011.

Il faut compter également dans les recettes du réseau :

23. la contribution des membres à l'utilisation du réseau à hauteur de 800€ HT par site activé – 139 200€ HT répartis comme suit :

Membres	Contribution RESEAU € HT
Conseil général	46 400
Amiens Metro	79 200
Pays du Coquelicot	3 200
Abbevillois	800
Bernavillois	2 400
Canton de Conty	4 000
Haut-Clocher	3 200
TOTAL GENERAL	139 200

24. la contribution du CG80 pour les aides antennes satellites – 5 000€ HT

25. les contributions des membres pour le dégroupage des sites publics – 45 000€ HT

Au 30 novembre 2010, 148 sites publics étaient dégroupés grâce aux DSLAM de Somme Numérique :

- 12 à ALBERT
- 1 à BRAY SUR SOMME
- 2 pour le Pays du Coquelicot
- 4 pour le CG80
- 1 pour la mairie de CURCHY
- 128 sites pour Amiens Métropole

29. En recette de fonctionnement, il convient également d'inscrire les remboursements de travaux réalisés pour le compte des membres de Somme Numérique (50 000€ HT).

La réglementation prévoit qu'un syndicat mixte ne peut pas percevoir de subventions de ses membres. Par exception, pour des opérations spécifiques, une convention est nécessaire pour prévoir les règles de répartition du financement du projet d'investissement entre un EPCI et le syndicat mixte.

Lorsqu'il s'agit de petits travaux, le remboursement se fait sous forme de contribution de fonctionnement.

Mise à disposition des armoires NRAZO

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	NOTE
DEPENSES			
Maintenance des équipements	2 000	0	
Assurance		4 000	16.1
Frais d'occupation du domaine public	500	0	
Electricité des armoires NRA-ZO	2 000	2 000	16.2
TOTAL DEPENSES	4 500	6 000	
RECETTES			
Redevance de France Telecom et FREE	11 500	0	26
TOTAL RECETTES	11 500	0	
Ecart RECETTES - DEPENSES	7 000	-6 000	

58 armoires NRA-ZO seront installées à la fin du 1^{er} trimestre 2011 sur l'ensemble du département. Cela représente :

16.1 des frais d'assurance – 4 000€ HT

16.2 des charges d'électricité – 2 000€ HT

26 – Somme Numérique met ces armoires à disposition des opérateurs et en premier lieu de France Télécom qui loue un espace dans chacune d'elles. FREE a également demandé la location d'un espace dans les sites de AVELUY, DAOURS et NIBAS. Ces espaces sont loués 500€ HT par an. Cette recette est intégrée dans le chiffre d'affaires du régisseur (point 22.1).

Section d'investissement

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Budget 2011 proposition	Evolution %	
DEPENSES				
		Montants HT		Note
Salle serveur	167 000	450 000	169%	31
Investissements Réseau	7 140 070	3 365 450	-53%	32
Report d'investissements de l'exercice précédent	260 267			
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 567 337	3 815 450	-50%	
Capital des emprunts	752 489	998 267	33%	33
Transfert par annuité des subventions d'équipement	324 075	324 075		34
Déficit d'investissement constaté au 31.12.2009 corrigé avec l'excédent de fonctionnement	2 187 076			
Total dépenses	10 830 978	5 137 792	-53%	
RECETTES				
Virement de la section de fonctionnement	129 344	617 082	377%	35
Remboursement des matériels ENT achetés de sept 2007 à décembre 2009	471 625			
Fonds européens	1 500 000	1 000 000	-33%	36
Autres subventions	418 820	264 440	-37%	37
Emprunt	4 282 550	1 674 975	-61%	38
Report d'investissements de l'exercice précédent	776 297			
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 578 636	3 556 497	-53%	
Amortissement	1 581 295	1 581 295		39
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2009 en section d'investissement	1 671 046			
Total recettes	10 830 978	5 137 792	-53%	

Centre serveurs

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
Licences	12 000		
Messagerie		400 000	32.1
Sauvegarde et archivage		50 000	32.2
Investissements du Centre serveurs	155 000		
TOTAL DEPENSES	167 000	450 000	

32. La remise à niveau du centre serveurs en 2011 comprend deux projets d'envergure :

32.1 La refonte du système de messagerie : 400 000€ HT

32.2 La modification du système de sauvegarde et d'archivage : 50 000€ HT

Ces projets ont fait l'objet d'une estimation large, l'objectif étant d'appréhender ces sujets avec NEURONNEXION au 1^{er} semestre 2011.

Réseau

Objet	Budget 2010 BP+DM1+DM2	Proposition 2011	Note
DEPENSES			
Dévoiement de réseaux	50 000	50 000	32.1
Maintenance du réseau - réparations suite à incident ou dégradations - stock de matériels pour la maintenance	70 000	0	
Contrôle des travaux et missions SPS	150 000	50 000	32.2
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	836 070	100 000	32.3
Extension du réseau à la demande des opérateurs dans le cadre de la commercialisation	1 600 000	500 000	32.4
Raccordement d'entreprises isolées + ZAE	200 000	200 000	32.5
Mise en place de fourreaux	100 000	100 000	32.6
Extension du réseau sur la Côte Picarde		2 000 000	32.7
Shéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique		64 000	32.8
Remise à niveau de la tête de réseau		150 000	32.9
Licence système SIG	16 000	0	
Mobilier de bureau et matériel informatique du pôle réseau		3 450	32.10
Honoraires AMO ; suivi de la Régie Intéressée, Label ZATHD		60 000	32.11
Zones Blanches - installation armoires	2 164 000	60 000	32.12
Zones Blanches - raccordement fibre optique	450 000	0	
IRU FT pour location liaisons cuivres et location fourreaux	1 504 000	28 000	
TOTAL DEPENSES	3 022 070	3 365 450	
Subvention Boucle Abbevillois	568 820	0	
Subvention fonds européens	1 500 000	1 000 000	36
Contributions pour le projet Côte Picarde		224 440	37.1
Subventions pour l'AMO SDTAN		40 000	37.2
Emprunt	3 800 000	0	
Emprunt de Somme Numérique	627 250	1 674 975	38
TOTAL RECETTES	6 496 070	2 939 415	
Ecart RECETTES - DEPENSES	3 474 000	-426 035	

Les prévisions d'investissements sur le réseau fibre optique comprennent :

- 32.1** les dévoiements obligatoires imposés par des projets de voirie – **50 000€ HT** (fonds propres de Somme Numérique)
- 32.2** le contrôle et suivi des travaux ainsi que les missions de coordination Sécurité et Protection de la Santé – **50 000€ HT** (fonds propres de Somme Numérique)
- 32.3** la capillarité sur les territoires des membres (demande d'adductions de sites publics et boucle locale) – **100 000€ HT** (participation des membres et subventions)
- 32.4** l'extension du réseau à la demande des opérateurs – **500 000€ HT** (commercialisation)
- 32.5** des projets de raccordement d'entreprises – **200 000€ HT**
- 32.6** la mise en place de fourreaux – **100 000€ HT**

32.7 l'extension du réseau sur la Côte picarde – **2 000 000€ HT**

comprenant :

- le raccordement des NRA de QUEND et FORT-MAHON : 713 642€ HT
- le raccordement des zones d'activités de Bresle Maritime et du Vimeu industriel : 154 112,50€ HT
- le raccordement du siège de la cc du canton de Nouvion : 15 000€ HT
- le raccordement de 4 collèges et 2 CMS pour le CG80 : 279 768,96€ HT
- le raccordement de 7 sites du syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard : 849 540€ HT

32.8 l'AMO pour la mise en place du SDTAN – **64 000€ HT**

32.9 la remise à niveau de la tête de réseau – **150 000€ HT**

32.10 l'équipement en mobiliers de bureau et matériels informatiques pour les 2 agents du pôle réseau – **3 450€ HT**

32.11 les honoraires d'AMO pour le suivi des relations avec la société Somme Haut Débit et le Label Zone d'activités Très Haut Débit – **60 000€ HT**

32.12 la mise en place d'un NRAZO pour la commune du Cardonnois, dernière zone blanche de la Somme – **88 000€ HT**

Les recettes prévues pour 2011 en couverture des investissements réseau sont :

36 subventions FEADER pour le projet de la côte picarde – **1 000 000€**

37.1 contributions des membres pour le projet de la côte picarde – **224 440€**

37.2 subvention de la caisse des Dépôts et du FNADT pour le SDTAN – **40 000€**

38 emprunt – **1 674 975€**

Charges d'emprunt

Somme Numérique a emprunté à ce jour 36 468 021€, dont :

- 31 693 021€ pour la création du réseau structurant (financés par à 83% par le CG80 et à 17% par Amiens Métropole) ;
- 775 000€ pour la boucle Nord-ouest (financée par le CG80) ;
- 3 000 000€ pour la couverture des zones blanches (financés par le CG80) ;
- 1 000 000€ pour la connexion des NRA au réseau en fibre optique en vue du dégroupage par les opérateurs FREE et TELOISE (financé par Somme Numérique)

Annuité 2011 : 2 295 774€

17. intérêts de la dette : 1 297 507€

33. remboursement du capital : 998 267€

28. Amiens Métropole et le Conseil général de la Somme se partagent une partie du remboursement de ces emprunts selon les critères définis ci-dessus. La contribution 2011 pour le remboursement des emprunts s'élève à 2 213 088,49€ et se décompose comme suit :

- Amiens Métropole : 316 742,65€
- CG80 : 1 896 345,84€

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identiques de l'exercice précédent. Les amortissements issus des investissements de 2010 seront inscrits en DM1 après le vote du compte administratif.

19 et 39. Amortissement des matériels et du réseau : 1 581 295€

30 et 34. Amortissement des subventions : 324 075€

18. annulation de titres de l'exercice antérieur

Les subventions FEDER perçues pour les TBI achetés en 2008 et 2009 sur le budget annexe doivent être déduites des factures correspondantes des collectivités concernées – 100 000€HT.

Equilibre du budget ANNEXE

20 et **35.** Le budget annexe 2011 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **617 082€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement, dont 450 000€ pour la rénovation des services du centre serveurs.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2011 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à
10 007 956 € HT.

=====